ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958
(Département du Nord - 15me Circonscription)

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS



Arthur RAMETTE
député sortant
candidat

Plus de 40 années d'action militante et de fidélité au service du Parti Communiste des masses laborieuses.
Les électrices et électeurs de la 2ème Circonscription de Douai le réélliront triomphalement le 23 novembre.



ROGER Emile
candidat
remplaçant
éventuel

Ouvrier mineur, s'est particulièrement consacré à l'activité syndicale, à la défense des revendications des travailleurs de la mine du Fond et du Jour.
Secrétaire du Syndicat des Mineurs du Nord depuis le 1er juin 1947.

A l'avant-garde de la lutte pour :

Relever le niveau de vie
Hâter la Paix en Algérie
Promouvoir la détente internationale.
Défendre la démocratie

LE coût de la vie ne cesse d'augmenter. La crise économique menace. Le chômage frappe les travailleurs. En ALGERIE, la guerre s'éternise.

Certes, le socialisme, en assurant à l'Humanité la complète jouissance des richesses, fruits du travail et de la science, mettra fin à ces fléaux.

Mais, dès maintenant, il est possible par l'action unie des travailleurs et des républicains de remédier à la crise économique et de satisfaire les revendications essentielles des travailleurs :

1) - EN METTANT FIN A LA GUERRE D'ALGERIE par une négociation acceptable avec ceux contre qui la France se bat.

2) - EN PRATIQUANT UNE POLITIQUE EXTERIEURE D'INDEPENDANCE et de Paix avec tous les peuples.

3) - EN REDUISANT LES BENEFICES SCANDALEUX du grand patronat, accrus sans arrêt depuis 10 ans du fait de l'accroissement de 40 % de la production (100 % pour les mines).

4) - EN PROCEDANT A UNE REFORME DEMOCRATIQUE DE LA FISCALITE frappant le grand capital et les profiteurs de guerre.

En plus de ces mesures essentielles, il serait possible :

— de CONSTRUIRE un million de logements en trois ans.

— de GARANTIR UN AVENIR HEUREUX A LA JEUNESSE par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

UN PROGRAMME CONFORME A L'INTERET DU PEUPLE

— Aux ouvriers, employés, techniciens :

Augmentation des salaires, traitements, suppression des abattements de zone - Retour aux 40 heures sans diminution de salaires. - Assurance chômage aux frais du patronat. - Suspension du paiement des loyers et moratoires des dettes (achats à crédit) au profit des chômeurs. - Retraite à 60 ans et 55 ans pour les métiers pénibles et insalubres. - Remboursement effectif à 80 % des frais médicaux et pharmaceutiques - Amélioration de la législation en faveur des invalides et silicosés.

— Aux travailleurs et employés des houillères

Prime mensuelle de vie chère de 5.000 francs. - Retour aux 40 heures, payées 48. - Respect du statut et des conventions. - Suppression des marchands d'hommes et embauchage par les Houillères. - Construction de logements pour le jour et les retraités. - Réfection des logements anciens et des rues des cités.

— Aux ouvriers agricoles :

Parité des salaires et droits sociaux avec l'industrie.

— Aux cheminots et travailleurs de l'E.D.F. :

Satisfaction des revendications présentées par les Syndicats. - Pour l'E.D.F. : opposition à la réduction du nombre d'encaisseurs.

— Aux fonctionnaires et personnels enseignants :

Application du statut - Relèvement des traitements - Suppression des abattements de zone.

— Aux pensionnés, veuves et invalides des Houillères

Prime mensuelle de vie chère de 5.000 francs. - Retraite complémentaire. - Les deux tiers aux veuves et suppression des trois années de mariage. - Indemnité de logement et allocation de chauffage à tous. - Relèvement du plafond pour le fonds de solidarité.

— Aux vieux travailleurs :

Relèvement de 20 % des retraites. - Relèvement des plafonds de ressources. - Exonération des taxes radio, télévision et contribution mobilière. - Réduction de 30 % des tarifs électricité et gaz.

— Aux paysans petits et moyens :

Maintien des prix objectifs, éxonération de taxes de résorption. - Limitation des prix industriels : engrais, machines. etc... - Crédits sans ou à très faible intérêt. - Défense des exploitations familiales. - Réduction des fermages abusifs. interdiction des cumuls.

— Aux artisans :

Relèvement de l'abattement à la base du B. I. C. à 600.000 francs. - Suppression de la T.V.A. - Facilité de crédit à taux réduit de 2,5 %. - Règlement en priorité des travaux sur les crédits de l'Etat. - Fixation des loyers professionnels suivant un plafond. - Application des avantages du régime général de la Sécurité Sociale.

— Aux commerçants :

Suppression du tiers provisionnel, abolition de la patente, abattement à la base égal au minimum vital. - Droit absolu au renouvellement du bail.

— Au bénéfice de toutes les familles de travailleurs :

Relèvement de 20 % des prestations familiales, versement dès le 1er enfant et suppression des abattements de zone.

— Aux anciens combattants :

Revalorisation du taux des pensions et retraite. - Paiement trimestriel des retraites. - Paiement intégral du pécule.

— Obtenir des crédits en faveur du Douaisis pour la construction de logement :

Equipements scolaires, sportifs, sanitaires, en eau potable et électrification des écarts. - L'élimination des poussières, fumées et gaz nocifs, la pollution des eaux. - La remise en état du réseau routier. - L'achèvement des travaux d'assèchement de la Vallée de la Scarpe. - L'indemnisation pour les affaissements miners et les inondations.

Certes la Constitution du 28 SEPTEMBRE limite le rôle de l'Assemblée Nationale. Le système électoral condamné par GUESDE, JAURES tend à réduire la représentation des travailleurs. Aussi, il faut à l'Assemblée Nationale un fort groupe communiste qui lutte pour LA RESTAURATION DE LA REPUBLIQUE ET LA CONSTRUCTION D'UNE DEMOCRATIE RENOVEE.

Travailleurs, chaque fois que le Parti Communiste a été dans la majorité de gauche, comme en 1936, et dans le Gouvernement, en 1945 - 1946, vous avez bénéficié de grandes réformes sociales. Vous voulez que ça change ? VOTEZ DONC POUR LE PARTI COMMUNISTE, qui, seul des partis sollicitant vos suffrages, n'a aucune responsabilité dans la politique de misère et de guerre des onze dernières années.

VOTEZ ET FAITES VOTER :

Arthur RAMETTE

Député sortant

et Emile ROGER

Mineur

Candidats du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

ATTENTION : Votez sans ratures ni panachage, sinon votre bulletin sera annulé

Vu ; Les Candidats.

Imp. A. DHARNE, 78, rue des Meuniers - LILLE